

# AIDE-MÉMOIRE DESTINÉ AUX PHARMACIENS ET PHARMACIENNES



## QUATRE MESSAGES CLÉS À TRANSMETTRE AUX UTILISATEURS ET UTILISATRICES D'ANTIBIOTIQUES :

- 1.** Respecter la posologie (nombre de doses et fréquence de prise dans une journée, durée de traitement), en particulier chez les personnes à risque élevé d'inobservance, comme les personnes qui voyagent.
- 2.** Ne pas prendre des antibiotiques prescrits pour une infection précédente ou pour une autre personne pour traiter une nouvelle infection; ne pas donner ses antibiotiques non utilisés à une autre personne.
- 3.** Rapporter dans une pharmacie les antibiotiques périmés (ex. : crèmes ou onguents topiques, gouttes ophtalmiques ou otiques) ou inutilisés, par exemple en raison d'un arrêt de traitement à la suite d'effets indésirables comme une allergie, pour qu'ils soient éliminés sécuritairement (au lieu de les jeter dans une toilette, un lavabo ou une poubelle).
- 4.** Respecter les consignes des professionnels et professionnelles de la santé sur le traitement des infections et les conseils sur la prévention pour préserver l'efficacité des antibiotiques dans le temps et leur sécurité. Bien qu'un antibiotique puisse sembler nécessaire (par exemple pour une infection virale), le professionnel ou la professionnelle de la santé est la personne la mieux placée pour savoir s'il est pertinent ou non.



Éviter la prise d'antibiotiques en adoptant des mesures préventives comme maintenir ses vaccinations à jour, faire régulièrement l'hygiène des mains, préparer les repas en respectant les règles d'hygiène, éviter des contacts étroits avec des personnes malades, avoir des rapports sexuels protégés et cesser de fumer.

Pour plus d'informations, orienter les utilisateurs et utilisatrices d'antibiotiques vers la page Web [Québec.ca/Antibiotiques](http://Quebec.ca/Antibiotiques).

